



Communiqué de presse

Résultats du Mandat d'études parallèles (MEP) de Châtel-St-Denis

Une vision d'avenir pour accueillir la nouvelle gare

Les Transports publics fribourgeois (TPF) et la commune de Châtel-St-Denis ont dévoilé ce vendredi le futur visage des quartiers de la nouvelle gare dont la mise en service est prévue pour la fin 2017. Le Mandat d'études parallèles propose une vision cohérente du développement urbanistique et immobilier de quelque 100'000m² de terrains. La réflexion pose les bases d'une intégration progressive de la nouvelle interface de transports avec des quartiers revalorisés de la ville. L'étude prévoit un déplacement de la route cantonale, des axes de mobilité douce et des aménagements verts pour une qualité de vie dans la pure tradition d'une région en plein essor.

Dans 3 ans, la Commune de Châtel-St-Denis retrouvera une gare traversante sur le tracé naturel de la ligne de la voie étroite Palézieux-Bulle. L'anomalie de la gare en impasse consécutive à la désaffectation de la ligne ferroviaire Châtel-St-Denis-Vevey en 1969 sera ainsi en partie compensée avec l'instauration d'une véritable cadence à la demi-heure entre Bulle et Palézieux. Le déplacement de la gare en périphérie prévoit une nouvelle interface avec les bus, les taxis, un parking P+R et vélos, mais pose un grand nombre de questions en termes de circulation, d'urbanisme et d'aménagement.

Lancé en 2013 conjointement par les TPF et la commune de Châtel-St-Denis, le mandat d'études parallèles (MEP) a pour objectif de répondre à ces questions et de proposer une vision cohérente non seulement pour la nouvelle gare, mais aussi dans son intégration au tissu bâti existant. Il comprend aussi la revalorisation des terrains laissés vacants au centre-ville. Le MEP s'est concentré sur un périmètre de quelque 100'000m², englobant de nombreux propriétaires fonciers. Le projet lauréat est celui du bureau d'architectes genevois Éric Maria. L'étude donne une place sensible au paysage existant et propose une subtile dynamique entre le patrimoine bâti et les nouvelles constructions promises aux commerces, aux activités professionnelles et aux logements dimensionnés pour accueillir quelque 1600 nouveaux habitants.

Un nouveau tracé pour la route cantonale

Les différents axes de mobilité - voiture, vélo, piéton, bus, taxis - sont dessinés de manière à pouvoir garantir un accès facilité à la future gare et aux nouveaux quartiers. Le projet nécessite le déplacement de la route cantonale qui empruntera en grande partie le tracé ferroviaire actuel. Des discussions sont en cours entre la commune et les services cantonaux pour traiter le financement de cet objet, indissociable de la nouvelle interface de la gare. La commune a d'ores et déjà intégré un montant dans la planification financière et va étudier l'ensemble du réseau routier menant de la basse-Veveyse à l'autoroute A12.

La vision d'ensemble proposée par le MEP va servir de ligne directrice pour toutes les démarches ultérieures. Le périmètre du MEP sera ainsi découpé en secteurs qui feront l'objet d'un Plan d'aménagement de détail (PAD). Les PAD de la nouvelle gare (En Fossiaux) et de l'ancienne gare seront développés en priorité dans les 18 prochains mois. En parallèle, les TPF prévoient de mettre le projet de nouvelle gare à l'enquête (procédure fédérale) en automne 2015 pour une installation de chantier à fin 2016 et une mise en service à fin 2017. Des dispositions particulières de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) rendent possibles la reconversion des friches ferroviaires. Les terrains de la gare actuelle pourront ainsi être transférés en zone à bâtir, sans compensation.

Les résultats du mandat d'études parallèles seront présentés à la population lors d'une séance d'information publique le jeudi 27 novembre 2014, à 20h à l'Univers@lle de Châtel-St-Denis.

Châtel-St-Denis et Fribourg, le 14 novembre 2014.